Ire Année. — N° 4. PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS Genève, 18 Août 1900.

LE RÉVEIL

SOCIALISTE-ANARCHISTE

SUISSE ET ITALIE :
ABONNEMENTS : Une année, Fr. 2.— Six mois, Fr. 1.—
Le numéro : 5 centimes

Rédaction et Administration :
6, RUE DES SAVOISES, 6
GENÈVE (SUISSE)

UNION POSTALE UNIVERSELLE :
ABONNEMENTS : Une année, Fr. 3.— Six mois, Fr. 1.50
Le numéro : 10 centimes

Délits d'opinion

« .... Une chose fait aussi réfléchir les autorités, c'est le grand nombre d'individus qui malgré les manifestations de toute la population ont le courage dans les lieux publics d'approuver le régicide. On les arrête, on les condamne. L'un a été condamné à huit mois, un autre à dix-huit mois d'emprisonnement avec de fortes amendes ». Journaux du 9 août.

On les arrête, on les condamne, je me demande au nom de quel droit, en vertu de quelle logique.

Le libre arbitre ou le déterminisme expliquent-ils et justifient-ils ces arrestations ?

Admettons un instant le libre arbitre. Les approbateurs de Bresci pouvaient donc ne pas admettre l'attentat, pouvaient ne pas éprouver de la joie à son annonce. Mais cela n'empêche pas qu'il est illogique de les punir. Car en effet par la prison on espère changer leurs opinions, par la douleur on croit réagir sur leur état mental, ce qui est une bêtise, étant donné d'après le libre arbitre l'indépendance du moral à l'égard du physique, de l'âme à l'égard du corps, pour employer leur phraséologie. Ils en ressortiront au mental tels qu'ils y sont entrés car je ne vois pas la cause qui d'après le libre arbitre les aurait fait changer.

A moins qu'ils ne punissent ces individus non pour défendre la société comme cela est supposé plus haut mais parce qu'ils avaient fait mal. Faisant accroire par là qu'il y a *un* mal et *un* bien, alors que l'anthropologie nous montre que mal et bien ne sont que des points de vue tout relatifs variant selon nos intérêts.

Qu'en est il de ces arrestations suivant. le déterminisme ?

Ces anarchistes ont une mentalité qu'ils ne pouvaient pas ne pas avoir. L'exécution du roi d'Italie par Bresci a produit en leur état mental une certaine impression nécessaire elle aussi qui s'est traduite en approbation. Tout comme une image, par un miroir plan est réfléchie telle qu'elle est, par un miroir non plan est réfléchie déformée, déformation en relation directe et nécessaire avec la courbure, la forme du miroir. Et pas plus qu'on ne demande à un miroir plan de réfléchir comme un miroir convexe, pas plus on ne pouvait demander à ces anarchistes la réprobation de Bresci.

Je me demande de quel droit on leur empêche d'exprimer leur opinion alors que les bourgeois environnant clamaient la leur. Mais ce n'est pas seulement d'exprimer leur opinion au public qui leur est interdit, à preuve ces anarchistes arrêtés dans leur chambre parce qu'ils se réjouissaient en mangeant.

Je ne vois qu'un seul droit sur lequel se basent ces arrestations : le droit du plus fort. Assurément ce n'est pas nouveau, mais on ne saurait trop le démontrer et le crier.

Et les bourgeois de s'étonner qu'à la force il soit répondu par la force.

Il est fort possible qu'en sortant de prison nos camarades n'approuvent plus à haute voix l'acte de Bresci. Mais remarquez : eux qui prétendent avoir la logique pour eux puisqu'ils nous traitent couramment de fous, au lieu de démontrer aux camarades italiens l'erreur de leurs opinions et approbations, ils les enferment ; c'est assurément plus facile.

Mais, bourgeois, soyez au moins francs, soyez cyniques. Ne nous parlez plus de droits, puisque vous ne connaissez que celui du plus fort : le droit de la brute. Non pas : vous êtes brutaux, illogiques, menteurs et hypocrites.

Ayez au moins le mérite de la franchise. Mais qu'est-ce qu'un bourgeois ? Quiconque pense bassement, a dit Flaubert. Donc bourgeois exclut franchise.

Un autre exemple de leur hypocrisie :

« Bresci se serait décidé à parler, à condition qu'on ne lui mette plus la camisole de force, que depuis vendredi on lui laissait jusqu'à dix heures par jour. » Journaux du 9 août.

Si on lui enlève la camisole de force lorsqu'il parle, c'est qu'assurément on la lui a mise pour qu'il parle. Cela s'appelle en langage vulgaire supplicier Bresci pour qu'il parle. Et les supplices comme tout le monde le sait sont supprimés en Europe.

Inquisition ? Moment horrible d'une époque *très* éloignée de la nôtre, oui très éloignée.

Il est à remarquer que tous les journaux ont imprimé cette dernière citation plus haut sans la commenter. Qui ne dit rien. ...

L. PERDICAN.

CHANSON

J'aime à me figurer, de longs voiles couvertes,
Des vierges qui s'en vont chantant dans les chemins
Et qui sortent d'un temple avec des palmes vertes
Aux mains !

Un rêve qui me plaît dans mes heures moroses,
C'est un groupe d'enfants dansant dans l'ombre en rond,
Joyeux, avec le rire à la bouche et des roses
Au front !

Un rêve qui m'enchante encore et qui me charme,
C'est une douce fille à l'âge radieux
Qui, sans savoir pourquoi, songe avec une larme
Aux yeux !

Une autre vision, belle entre les plus belles,
C'est Jeanne et Marguerite, astres, vous les voyez !
Qui, le soir, dans les prés courent avec des ailes
Aux pieds !

Mais des rêves dont j'ai la pensée occupée,
Celui qui pour mon âme a le plus de douceur,
C'est un tyran qui râle avec un coup d'épée
Au cœur !

(Les Quatre Vents de l'Esprit)
VICTOR HUGO.

TOUJOURS ELLE !...

Vous savez bien qui... Elle... c'est la vierge, la grande, la sublime, la sainte, la divine liberté suisse ! Pensons y toujours et n'y touchons jamais, car cela ne va pas sans inconvénients.

La presse est libre ! Publiez un *Almanach* et même dans le cas d'acquittement, une telle publication vous coûtera, sans parler de mille ennuis, deux mois de prison préventive.

Les syndicats sont libres ! Essayez d'en constituer un et si M. Kronauer n'y pense plus, n'étant pas encore bien dégrisé de la veille, un gouvernement cantonal quelconque prendra contre vous un décret d'expulsion.

Les réunions sont libres ! Annoncez un congrès ou, pour préciser, l'intention de tenir un congrès, et vous lisez immédiatement dans la *Neue Zürcher Zeitung*, organe du Procureur fédéral :

Le groupe des anarchistes de Lausanne compte tenir avant peu un congrès d'anarchistes dans cette ville. Il est *probable* que si les anarchistes italiens maintiennent leur idée, les autorités fédérales interdiront ce congrès, après le meurtre du roi Humbert par un adepte de la propagande par le fait.

Un autre journal de la Suisse allemande, dont nous regrettons d'avoir oublié le titre, relève avec indignation ce « probable » et ajoute qu'il faut le remplacer par « bien certain ».

En d'autres pays la presse blâme les policiers de commettre certains abus ; dans le nôtre, elle ne se plaint que du *laisser-aller, du manque d'énergie.*

Vive notre liberté ! et relevons en passant qu'aucun journal, du plus noir au plus rouge, n'a estimé nécessaire de protester contre l'interdiction de la vente du *Réveil* dans le canton de Vaud. C'est peut-être par oubli ou par crainte de nous faire de la réclame que les feuilles socialistes n'ont rien dit, parce que nous refusons de croire que leur opportunisme aille jusqu'à approuver une semblable mesure. Le gouvernement vaudois pourrait néanmoins affirmer d'avoir obtenu une approbation unanime.

Par contre le *Peuple de Genève* a cru devoir protester contre l'interdiction invoquée pour le congrès proposé par nos camarades de Lausanne. Et c'est bien. Nous y relevons seulement une phrase, qui nous a fait sourire :

A notre avis, interdire un congrès semblable serait la pire des absurdités. On accorderait ainsi au demi-quarteron d'anarchistes que contient le territoire suisse une importance qu'ils n'ont vraiment pas.

Pour plaisanter ainsi sur notre nombre, en effet minime, nous n'avons aucune peine à le reconnaître, il faudrait que les socialistes parlementaires fussent fort nombreux, mais il n'en est rien. Ceux qui sont bien renseignés, et nous le sommes, savent qu'à Genève le parti socialiste ouvrier n'est que l'ombre d'un corps de proportions bien plus modestes que celui de son chef.

Le *Peuple de Genève* termine par ces excellentes paroles :

Qu'on laisse à chacun son entière liberté de parole, de presse et de pensée.

Malheureusement, nos maîtres ne l'entendent pas ainsi. Se servir de la liberté, pour eux, c'est l'outrager. Eunuques jaloux, ils veillent constamment sur sa virginité. Malheur ! si elle devenait féconde et enfantait du nouveau !

CHEZ NOUS

Le *Journal de Genève* publie en tête de son numéro de lundi dernier un article venimeux contre les anarchistes en Suisse, traduit en grande partie d'une feuille réactionnaire italienne.

Autant de mots, autant d'inexactitudes et de mensonges. La place nous manque pour les reproduire toutes. Une seule suffira pour donner une idée du reste : on y parle de *l'Almanach* comme d'un journal dont seul le premier numéro a paru....

Le *Journal*, grand défenseur de la propriété privée, trouve étrange qu'on demande la restitution des brochures volées à l'un de nos camarades. Il cherche même à justifier ainsi la saisie :

Le Tribunal fédéral n'a acquitté les prévenus que parce qu'il estimait que le délit qui leur était reproché relevait des assises et ne tombait pas sous le coup de la loi sur les anarchistes.

Ceci est inexact. La cour pénale a expressément déclaré dans son arrêt, ne pas vouloir examiner si les prévenus pouvaient être poursuivi devant une autre juridiction. D'ailleurs, si nous ne l'avons pas été, c'est que cela ne se pouvait pas.

La feuille conservatrice dit enfin :

Il serait étonnant que des publications faisant l'apologie du crime, excitant à l'assassinat de souverains étrangers, puissent être inpunément imprimées et répandues en Suisse.

Quand et comment avons-nous fait l'apologie du crime et excité à l'assssinat de souverains étrangers ? Les rédacteurs du *Journal* obligeraient beaucoup M. Kronauer et nous, en répondant à cette demande. L. B.

LA GRÈVE

II

« La grève partielle est actuellement un moyen légal ; la grève générale serait au premier chef un moyen d'action révolutionnaire. Qu'on s'imagine une fédération internationale des chambres syndicales ouvrières, qu'on suppose seulement le développement dans tous les pays européens de l'organisation des trades-unions, une grève générale deviendrait assurement possible, et avec elle s'ouvrirait l'ère de la révolution sociale. » Voici ce qu'en dit Allemane, qui quoique socialiste, est un partisan de ce moyen d'action:

« Cette idée de grève générale est devenue une sorte de pomme de discorde au sein du parti socialiste, car la fraction purement parlementaire la considère comme un moyen appelé, sinon à ruiner son action électorale, du moins à la discréditer aux yeux de la classe ouvrière. L'appui que lui ont prêté certains tenants de l'anarchie a donné une apparence de raison aux adversaires de la grève générale, parmi lesquels viennent se placer au premier rang les partisans déclarés du marxisme, jadis champions ardents de cette idée révolutionnaire. La grève générale est appelée, d'après ceux qui la préconisent, à transformer notre régime économique et politique : plus de pouvoirs publics, plus de salariat.

« Au pessimisme des uns et aux dénégations des adversaires, les partisans de la grève générale opposent le flot toujours montant des grévistes, la supériorité des résultats obtenu au fur et à mesure du développement que prennent les grèves, et, par conséquent, la condamnation des grèves partielles destinées à être vaincues neuf fois sur dix par la facilité laissée aux employeurs de remplacer les grévistes. Mais, même en englobant la totalité d'une corporation, la grève ainsi faite ne peut être considérée que comme grève partielle, et l'intérêt qui s'y rattache dépend surtout du genre de travail et du rôle assigné à ce travail dans la production générale. Il est donc, dans la catégorie des grèves corporatives *généralisées*, des degrés d'importance qui ne peuvent échapper à l'examen. Cependant ni les unes ni les autres ne peuvent avoir le *caractère révolutionnaire* qu'on entend définir par cette expression de grève générale. Ce serait encore une erreur grossière d'opposer le chiffre relativement modeste des ouvriers syndiqués par rapport à celui des non syndiqués, pour conclure contre la grève générale : l'histoire des coalisions ouvrières établit irréfutablement qu'il suffit d'une poignée d'hommes résolus pour en entraîner des milliers d'autres. Ajoutons que l'arrêt de certaines catégories de travailleurs amène celui de toutes les catégories dépendantes. Il est dès lors facile de prévoir la tactique à adopter, en vue d'une immense cessation de travail, par ceux qui considèrent la grève générale comme l'outil suprême de la Révolution sociale, et qui doit remplacer victorieusemeut, et les luttes parlementaires et les barricades. »

Quant aux grèves partielles, outre qu'elles échouent le plus souvent, leur principe ne résoud pas la question sociale : en réclamant une augmentation de salaire les ouvriers ne font que perpétuer leur dépendance des patrons ; et s'ils obtiennent leur augmentation de salaire, peut-être cinq, dix, trente centimes par jour, qu'est-ce que ça, si d'un autre côté, ou quelques jours plus tard, les prix du pain, du loyer augmentent dans des proportions plus grandes ? Et cette sorte de déplacement d'argent se produit nécessairement, car les capitalistes ne veulent jamais rien perdre, et du moment qu'ils tiennent par leur union, tout le mouvement économique entre leurs mains, ils en usent et en abusent ; le contraire serait incompréhensible.

D'autres parts, travailler huit, six, quatre, deux heures pour les patrons, c'est deux, quatre, six, huit heures de trop ; on peut travailler sans qu'il y ait des individus là pour prélever un tant pour cent. Non seulement parce que sur ces huit heures, l'ouvrier en donne quatre pour enrichir un exploiteur, et fourbit les armes de celui qui le tient sous le joug ; mais aussi parce que ces huit heures sont employées à produire non ce qu'il faut à la société, mais ce qui permet mieux à l'exploiteur d'exploiter davantage.

Ensuite, grâce au machinisme 70 0/0 des travailleurs trouvent plus ou moins régulièrement de l'ouvrage ; et cette proportion diminue toujours, de sorte que les sans-travail par leur nombre croissant sont une cause d'obstacle à l'amélioration des salaires des 70 0/0 travaillant, la lutte pour la vie devient là aussi des plus intenses, et la continuelle défaite de la plupart des grèves en est une résultante. C'est pour cela, qu'avec la grève générale, seul remède pouvant amener une amélioration durable, nous prêchons l'expropriation sans laquelle ce sera toujours à recommencer.

Je viens de toucher un mot de l'armée grandissante des sans-travail ; c'est donc là que les patrons cherchent actuellement de quoi remplacer les grévistes. On comprend que ces opérations soulèvent la furie de ceux qui quittent le travail. C'est ainsi que dans la grève des docks de 1889, on a parlé sérieusement de faire dérailler et sauter un train de ces engagés. Et dans cette lutte entre le quatrième état naissant et le cinquième — lutte qui se produit tous les jours — on n'a entendu qu'une seule voix plaider la cause des sans-travail, la voix des anarchistes d'Australie. « Vous êtes vainqueurs dans une grève, disaient-ils dans un manifeste, les ouvriers sans-travail vous ont aidé, vous ont soutenus, quoique crevant de faim ; ils ne sont pas venus vous remplacer. Et après ? Vous rentrez au travail, vous avez obtenu de meilleures conditions. Et eux ? Sans travail ni pain avant la grève, sans travail ni pain après la victoire ! Ne leur demandez-vous pas trop d'héroïsme, sans aucun espoir d'amélioration de leur sort ? » Ainsi ne soyons pas intolérants, soyons énergiques où il le faut et spécialement pour la propagation de cette idée de grève générale qui est notre moyen.

La grève générale doit se faire !

Travailleurs, quittez les usines, les chantiers, les boutiques, les tramways, les fiacres ; mais faites-le avec conditions et déclarez catégorique-

ment que vous ne reprendrez le travail qu'une fois que vous saurez que tout l'effort fait par vous, sera pour le bien-être de tous, que le règne des parasites est fini, qu'ils ne vous ramèneront plus sous le joug. Qu'à un moment donné, toute cette bande de voleurs et d'agioteurs sur la vie humaine se trouve sur le pavé, sans pain, sans viande, sans gaz, sans voitures, sans esclaves en un mot — entourée d'un peuple qui ose la regarder en face. Et quand ils reprendront le travail eux-mêmes, forcés par la faim, alors on verra.

Les socialistes qui auraient pu et dû lancer cette idée dans le monde ouvrier ne le font pas. Ils sont trop engagés en ce moment-ci vis-à-vis de leurs alliés électoraux ; ils ne le feront pas. Les bourgeois radicaux et conservateurs ne le feront pas non plus. Seuls les libertaires libres de toute concession et de toute alliance pouvent faire germer cette idée dans les cerveaux des travailleurs. Certains, parmi les compagnons, se plaignent parfois de l'indifférence de la foule et même de l'apathie des camarades ; on nous dit que la révolution n'est pas possible, que le pouvoir est trop fort, trop bien armé !

Eh ! pas tant que ça.

Que ferait le gouvernement en face d'une grève générale ? que ferait-il si cette grève se manifeste dans les armées formées en grande partie d'hommes du peuple? Si les soldats refusent de marcher, s'ils se mettent même du côté de la foule — comme cela est déjà arrivé quelquefois — que fera l'autorité? Elle n'aura qu'à disparaître.

Mais il est nécessaire que la propagande de nos idées s'infiltre partout, dans les usines comme dans les casernes, dans les syndicats comme parmi les soldats.

C'est ainsi que nous devons trouver en nous-mêmes la force voulue pour suivre le courant qui nous pousse à l'avant-garde de la révolution des opprimés, des miséreux, des va-nu-pieds. Chaque révolte individuelle, chaque révolte collective contre l'assujettissement de classe, de la part des salariés de nos jours, est un morceau de cette révolution qui nous apportera le socialisme, tel que nous le voulons, sans dieu ni maître.

A mesure que s'élargit le cercle des intérêts et que s'accroît la solidarité des travailleurs, la scène sur laquelle s'accomplissent les faits historiques grandit en proportions. et le sens philosophique des événements se précise. La statistique nous dit que la moitié des grèves partielles échouent ; celles qui réussissent n'amènent que de petites améliorations illusoires et au prix de mille souffrances. A ces mouvements destinés à l'avortement — à cause des vastes associations capitalistes fortement cantonnées sous tous les rapports — nous opposons la grève générale qui, comme l'a dit Kropotkine, n'a pas besoin d'être décrétée, mais naîtra quand un bon élan sera donné : Que les chemineaux commencent, que les ouvriers du pain, du gaz, de la viande continuent, que les prolétaires de tous métiers finissent, et la bourgeoisie s'écroulera, car la base sur laquelle elle s'appuie — les travailleurs — fera défaut. Joignez à cela un peu d'expropriation, de révolution, de chambardement général, et la société actuelle aura vécu.

La conquête de l'avenir se fera d'autant mieux que nous connaîtrons ce qui a été la cause d'insuccès des mouvements populaires passés. Les grèves partielles, à ce titre, nous donnent de bons enseignements ; les grandes grèves historiques nous en donnent d'autres; la grève générale, que tous ces faits nous dictent, est la vraie solution pour l'avenir.

« Notre généreux Angiolillo, qui sur l'échafaud souriait à la mort, ne prononça qu'un mot, un seul : *Germinal*, mais cette parole résume toutes nos espérances et toutes nos volontés. »

Octave Dubois.

La peine qui attend Bresci

Sous ce titre on lit dans le *Secolo* de Milan :

La peine de mort est abolie en Italie, mais celle qui frappera le régicide Bresci lui fera, vivant, expier son crime.

Il sera certainement condamné à l'*ergastolo* (réclusion), aggravé par dix ans de secret complet.

Le condamné à l'*ergastolo* avec dix ans de secret complet est enfermé, avant d'entrer dans sa cellule, dans une oubliette à mi-jour, large d'un mètre seulement sur deux de longeur. A quelques centimètres du sol se trouve une planche légèrement inclinée, large de 50 centimètres environ, qui sert de grabat.

La nourriture se compose uniquement de pain et d'eau. La porte de l'oubliette, pendant cette période de rigueur, est constamment fermée.

Le geôlier regarde à l'intérieur par le judas *(spioncino)*.

Le reclus doit garder le silence le plus absolu sinon on lui applique d'autres peines, qui sont : 1° la camisole de force ; 2° les fers ; 3° le lit de force.

Pour les révoltés il y a la camisole de force et la cellule rembourrée *(imbottita)*.

Si le condamné cherche d'une façon quelconque à se suicider, on lui met une jaquette spéciale, qui le force à conserver les mains à la hauteur des seins, et la nuit il est placé dans un hamac pareil à celui des marins, mais fermé comme un sac : deux sangles lui mantiennent les bras et en empêchent tout mouvement.

Ces mesures de rigueur et ces moyens de prévention varient selon les différentes maisons pénales. Les bagnes les plus terribles sont ceux de Santo Stefano, de Nisida, de Civitavecchia et de Portolongone.

Lorsque l'*ergastolano* a terminé la peine de l'oubliette, il est transféré, s'il s'est bien conduit dans la cellule où il doit expier les dix ans de secret. La grandeur des cellules varie selon la construction du bagne.

Généralement, elles sont peu éclairees, recevant le jour d'un corridor. Elles ont un peu plus de deux mètres carrés. Le lit est formé d'une planche et la nourriture consiste toujours en pain et en eau.

L'hiver on ne donne au condamné qu'une seule couverture pour la nuit.

Le silence est toujours prescrit. Comme seule concession, on laisse la porte entr'ouverte de quelques centimètres.

Le pain et l'eau sont fournis une seule fois par jour.

Quand le reclus tombe malade, le médecin peut le faire transporter à l'infirmerie, mais dans ce cas il est mis dans une chambre à part.

Les reclus ne peuvent ni lire, ni fumer, ni écrire, ni travailler. C'est l'oisiveté la plus complète avec le silence le plus absolu.

Le condamné à la plus haute peine (*ergastolo* avec dix ans de secret) arrive rarement à la fin de ces dix ans. Ou il devient fou, ou il meurt.

Voici maintenant une description sommaire des peines de rigueur :

La camisole de force est une jaquette aux manches sans issue. A l'extrémité des manches se trouvent deux fortes sangles, avec lesquelles on lie en les croisant les deux bras sur la poitrine; puis on attache les deux sangles devant après les avoir fait passer derrière l'échine. Tout mouvement de bras est ainsi empêché.

Les fers consistent en une sorte de menottes, mais un peu plus grands, parce qu'ils servent à lier les mains aux chevilles des pieds. Le reclus aux fers est obligé de se tenir avec le corps plié en avant. Il reste assis, courbé en deux, sur un banc. La nuit il peut se coucher sur la planche, mais en gardant toujours les fers.

Le lit de force consiste en une caisse en bois très fort, semblable à un cercueil, mais sans couvercle. Du côté des pieds se trouvent deux lunettes, par où l'on passe et l'on renferme les pieds, afin d'empêcher tout mouvement des jambes. Les bras sont maintenus immobles par la jaquette de force.

Le condamné n'est sorti de ce lit de force que sur l'ordre du directeur. Le geôlier lui met directement la nourriture dans la bouche, parce que pour aucune raison il ne doit être délié. En général, on n'a recours à cette peine que lorsqu'on a affaire à une nature violente.

Passanante qui, le premier, attenta en 1878 à la vie d'Umberto, condamné à mort se vit *grâcier* et soumis aux tortures que nous venons de décrire. Il ne tarda pas à devenir fou et fut ensuite enfermé dans une maison d'aliénés.

La folie ou la mort, après de longues tortures, voilà ce qui attend Bresci aussi. Mais cela ne suffit pas encore à ceux qui crient le plus fort contre l'exécution de Monza, au nom du respect de la vie humaine. Voici en effet ce qu'on pouvait lire ces derniers jours dans tous les journaux:

On mande de Rome que le sénateur Pessina, le celèbre jurisconsulte, demandera au Sénat le rétablissement de la peine de mort pour les régicides.

L'opinion générale est favorable à ce projet. Dans une interview avec le correspondant du *Berliner Tageblatt*, l'ancien ministre Baccelli exprimait même l'idée « qu'il est dommage qu'on ne puisse châtier les anarchistes d'une manière sommaire et populaire telle que la loi de Lynch. »

Baccelli et Pessina sont parmi les plus savants des hommes politiques d'Italie. Que faut il penser du reste, de la foule d'ignorants qui peuplent les chambres italiennes ?

CHRONIQUE VAUDOISE

Aveu naïf d'un cœur candide ou menteur. — L'auteur de l'article «A propos d'anarchistes » (*Gazette* du 8 août) avoue bénévolement que la police connaît la correspondance des anarchistes. Cela se peut, mais il est à présumer que ce ne sont pas les intéressés qui vont montrer leurs lettres intimes aux mouchards. On peut donc se demander si cette insinuation est exacte ou erronée ? De deux choses l'une : ou bien M. X. de la *Gazette* a dit vrai, et la fameuse interdiction de violer la correspondance est un mythe pour ce qui concerne la libre Helvétie et ceux qui gouvernent sont des menteurs cyniques ; ou bien M. X. de la *Gazette* a dit faux, et alors... Mensonge ou mensonge, la bourgeoisie n'en sort pas.

Mauvaise foi. — On lit dans la *Tribune de Lausanne*, à propos du crime de Sullens : « Le principal coupable, Ferraris, un anarchiste naturellement, est en fuite. » Ce que l'auteur anonyme de l'entrefilet se garde bien d'expliquer, c'est en quoi Ferraris est anarchiste ; c'est sans doute très difficile !... Là encore, une haine aveugle et malfaisante a fait parler votre journaliste. Il en est résulté un mensonge. C'est du reste tout ce qu'il pouvait donner.

Ignorance. — La très intelligente et sympathique *Revue* a commencé une étude sur « l'anarchie, ce qu'elle est, ce qu'elle prétend vouloir ». Malheureusement, nous n'avons lu jusqu'à présent qu'un peu d'histoire de l'Internationale et quelques biographies. Si la *Revue* croit que cela résume tout ce qui concerne l'anarchie, nous sommes désolés de l'en détromper. A Dieu ne plaise que nous soyons si pauvres d'esprit ! Diderot, Proudhon, Darwin, Spencer, Büchner, Vogt, Herzen, Metchnikoff, etc., etc., ne sont pas les moindres auteurs qui, par leur savoir, aient contribué à édifier la philosophie anarchiste. La *Revue* n'en sait peut-être rien ; c'est pour cela qu'elle parle de l'anarchie.

Logique. — On a traité de lâche un certain Bresci, qui, ayant fait le sacrifice de sa vie pour une idée, a tué un homme inutile, nuisible, malfaisant, appelé roi d'Italie. On a traité d'employé fidèle et zélé le gendarme Ramelet, qui a tué un pauvre diable sans défense n'ayant fait de mal à personne. Pour le premier, les louphoques bourgeois ne trouvent pas de tortures suffisantes; pour le second, ils cherchent l'acquittement. C'est ce qu'ils nomment la justice humaine, en attendant la justice divine !

B. T.

CHRONIQUE GENEVOISE

A Saint-Joseph. — M. le chanoine Grossi n'était pas là, mais M. l'abbé Motti l'a avantageusement remplacé.

Son éloge funèbre du roi, tel que nous le donne le *Journal de Genève*, est un vrai chef-d'œuvre du genre. Il débute par ces paroles : « Il y a des circonstances où la simple douleur de l'âme vaut mieux qu'un long discours. » Seulement... il ne nous a pas fait grâce du sien.

Et l'énumération des vertus du défunt a commencé. M. l'abbé a rappelé entr'autres que le roi s'était rendu à Naples au temps du choléra. Il n'a pas cru devoir ajouter qu'il n'avait fait qu'entrer par une porte et sortir par l'autre des divers hôpitaux, tandis qu'une escouade d'infirmiers volontaires, venus de toutes les parties d'Italie, y étaient restés du commencement à la fin de l'épidémie et avaient prodigué toutes sortes de soins aux malades. Cette escouade se composait de radicaux, républicains, socialistes et... anarchistes. Oui, l'horrible criminel, dont le nom est aujourd'hui dans tous les journaux comme celui du *chef (?)* de la secte infâme qui veut détruire la religion, la civilisation, les institutions et les paisibles digestions, Malatesta en faisait aussi partie, et s'est montré un si vaillant infirmier qu'il fut l'objet d'une mention spéciale.

Nos autorités *républicaines* assistaient au grand complet à ce service funèbre et certes elles ont dû frémir en entendant rappeler que, il y a quelques jours un député avait crié à la Chambre : A bas le roi ! et que la municipalité milanaise n'avait pas cru devoir aller saluer le passage d'Humbert à la gare.

Ah ! s'il avait passé par Genève quels cris enthousiastes de : Vive le roi ! et quelles génuflexions ! On aurait effacé jusqu'au souvenir de la réception du roi de Siam, Choulalongkorn, pourtant si chaleureuse !

Une idée : puisque l'on n'y avait pas songé alors que vivait le père pourquoi ne pas inviter le fils Victor Emanuel III à la prochaine fête des pompiers de Carouge ? Nous serions ainsi assurés du concours de trois orateurs hors ligne: Picolas, Tagini et Triquet. Et nos députés et nos maires pourraient alors enseigner aux députés et aux maires italiens comment on se comporte avec les rois.

Pour un détenu. — Une affiche invitant les citoyens à rendre visite au peintre J.-M. Baud à l'asile des Vernaies n'a pas eu l'heur de plaire au *Genevois*, qui se plaint qu'on ait recours à de semblables procédés.

Les principes radicaux ne permettent pas, à ce qu'il paraît, de s'adresser au public pour qu'il puisse s'éclairer sur une détention prolongée, dont on ne connaît qu'imparfaitement les causes et dont on a caché soigneusement les procédés.

C'est entendu : on ne peut faire appel au peuple qu'en temps de foire électorale.

FEUILLES DÉTACHÉES

Les bons voient en Néron un franc scélérat et le vouent à l'enfer. Comment se fait-il que rien ne se soit opposé à ses caprices ? Les Romains domestiqués valaient-ils un liard de plus pour se laisser fouler aux pieds par un tel tyran?

Dans l'ancienne Rome, on l'eût immédiatement supprimé, et on ne fût jamais devenu ses esclave. Mais les « honnêtes gens » de son temps se bornaient, dans leur moralité, à lui opposer leur vœux, et non leur *volonté*. Ils chuchotaient que leur empereur ne se soumettait pas comme eux aux lois de la Morale, mais ils restaient des « sujets moraux », en attendant que l'un d'eux osât passer franchement par dessus « ses devoirs de sujet obéissant ». Et tous ces « bons Romains », tous ces « sujets soumis » abreuvés d'outrages par leur manque de volonté, d'acclamer aussitôt l'action criminelle et immorale du révolté.

Max Stirner.

* * *

.·. La théorie individualiste, qui d'ailleurs n'a jamais été formulée, parce qu'on craint le développement des forces libres et des libres énergies serait bien plus susceptible d'apporter le bonheur aux hommes, même les plus malheureux et les plus souffrants, en s'alliant au principe de la solidarité humaine.

.·. L'indépendance constitue la noblesse de l'être : or l'abus de l'autorité et du fonctionnarisme émascule les caractères et consacre la médiocrité. L'Etat fait œuvre de mort en empêchant l'éclosion de l'individu.

.·. La loi crée la faute, le remords, la souffrance ; la loi crée aussi l'hypocrisie et le mensonge de ceux qui la contournent habilement.

Ne vaut-il pas mieux accomplir tous actes librement, par affection et par bonté, plutôt qu'en vertu d'un devoir ? La liberté est le premier principe du bonheur, et l'homme est fait pour être heureux.

.·. L'esprit d'indépendance et de révolte sans la bonté du cœur n'enfante que des ruines.

Henri Bordeaux.

Rendiconto amministrativo quindicinale

Entrate

Rimanenza in cassa al 2 agosto . . . 29 10

Vendita giornali ed opuscoli :

Ginevra : 12,55 — *Losanna :* 3,50 — *St-Imier :* 1,50 — *Montreux :* 6,50 — *Vich*, *Gland* e *Vevey :* 4,10 — Totale . . 28,15

Abbonamenti :

Bagnes : C. 2,10 — *Meyrin :* X. 2 — *Ginevra :* X. 2 — *Roma :* G. 2 — *Ginevra :* B 1 — G. 1 — *Losanna :* P. 1 — *Chaux-de-Fonds*, V. 1 — F. 2 — *Pfäfers :* P. 2 — Totale 16 10

Contribuzioni volontarie :

Ginevra : comp. ital. 1,85 — R. 1 — S. 0,50 P., avanzo bicchierata 1 — K. 1,75 — N. Q. 5 — *Losanna :* scheda n. 13: Ronco 1 — Battagliero 1,50 — N. N. 1,00 — Cirillo 1 — Salut. Ciancab. 0,50 — C. A. 0,20 — G. C. 0,50; scheda n. 15 : S. 1 — Omega 2 — Sante 0,20 — M. C. 0,30 — Barbetta 0,50 — a 1|2 S. 0,45 — Vivoli 1 — Turiddu 0,50 — L'ursino 0,50 — Spartaco 0,20 — F. 0,50 — G. 0,50 — Neonato 0,50; scheda n. 16: B. V. 1 — Omega et sa compagne 1,50 — E. L. 1 — Napol. 0,50 — E. D. 1 — E. A. 0,50 — Mago 0,50 — E. 0,50 — p. r. H. 0,50 — u. a. di A. S. 0,50 — Ch. A. 0,50 (tot. meno spese postali : 21,60) ; Giacobino : 6° vers. 1 — compagni francesi : 9 — *Zurigo :* scheda n. 5 : levati dal residuo di cassa, 3 — Leon. simp. 0,50 — M. B. 2 — Ulisse 1 — S. L. 0,50 — G. N. 0,50 — M. O. 0,50 — G. E. 0,25 — G. T. 0,25 — B. e B. 0,50; scheda n. 8 (a mezzo T. A., salutando i compagni perseguitati di tutto il mondo) : S. G. 0,20 — G. G. 0,50 — M. A. 9,50 — V. D'A. 0,50 — N. G. 0,50 — D. 0,20 — N. N. 0,20 — N. N. 0,20 — Z. 0,20 — N. N. 0,50 — S. L. 0,50 — C. E. 0,30 — P. U. 0,50 — B. G. 0,20 — M. 0,30 — P. 0,30 — o. b. o. 0,20 — due comp. 0,20 — R. F. 0,10 — T. G. 0,30 — Lina 0,20 — L. 0,20 — D. N. 0,20 — N. N. 0,20 — C. 0,20 — C. 0,10 — N. N. 0,15 — P. C. 0,20 — Z. 0,30 — N. N. 0,20 — T. A. 0,30 — N. N. 0,10 — N. N. 0,15 — A. 0,20 ; scheda n. 23 : A. G. 0,60 — P. C. 0,50 — B. P. 2 — (tot. meno spese post. : 21.—) — *St-Imier :* Ribelle 0,15 — P. M., protestando contro i noncuranti e gl'intriganti, 9 — *Vich :* P. P. 1,25 — *Gland :* R. M. 1,50 — *Vevey* (a 1|2 M. C.) : 2,05 — *Yverdon :* B. V. 1 — *Renens :* G. G. 1 — *Bellinzona :* A. G. 6 — *Parigi :* comp. ital. 10 — X... 20.

Totale 115 65

Totale entrate al 15 agosto. . 189 —

Uscite

Spese postali per corrispondenza e spedizioni opuscoli e n. 3 del *Risveglio*	43 50
Tiratura a 2000 copie dell'opuscolo *L'anarchia è inevitabile :* primo acconto	25 —
Composizione e tiratura a 2000 copie del presente numero	93 —
Totale uscite al 15 agosto . .	161 50
Rimanenza in cassa	27 50

Per partecipare al Congresso di Parigi

Spese pel rapporto e la rappresentanza

Somma precedente	Fr. 2.—
Losanna, Giacobino	» 1,50
Totale	F. 3,50

Raccomandiamo ai compagni questa speciale sottoscrizione.

COMUNICAZIONE

I compagni di Ginevra sono pregati di trovarsi numerosi oggi, sabato 18 agosto, al solito locale, per discutere varie questioni riguardanti il giornale e la rappresentanza al Congresso di Parigi.

IL RISVEGLIO

SOCIALISTA-ANARCHICO

(Periodico quindicinale bilingue)

Svizzera ed Italia : Abbonamento annuo franchi 2. — ; semestrale fr. 1. — ; un numero separato cent. 5.

Altri paesi dell'Unione postale : Abbonamento annuo fr. 3. — ; semestrale fr. 1.50 ; un numero separato cent. 10.

Redazione ed Amministrazione :

Rue des Savoises, 6, GINEVRA (Svizzera).

L. BERTONI, éditeur responsable.

Imprimerie Ouvrière.